

## Commission locale d'information

Après du site de Creys-Malville

Réunion plénière ouverte au public du 04 mai 2021 – 10 h en présentiel  
au CIP de la centrale de Creys-Malville

### Compte-rendu

#### En présence de :

##### Membres élus

Prénom	Nom	Organisme et qualité	Représenté(e) par
Patrick	BLANC	Maire de Briord	Adjoint au Maire
Frédérique	LUZET	Maire de Saint Victor de MORESTEL	-
Annick	MERLE	Présidente de la CLI de Creys-Malville Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Isère	-
Cendra	MOTIN	Députée de l'Isère	Mme LEGODEC
Frédéric	VIAL	Maire de Morestel	M. DAVID

##### Autres membres

Prénom-nom	Organisme et qualité	Représenté(e) par
Pascal DOUVILLEZ	Syndicat FO site de Creys	
Yves FRANCOIS	Représentant de la Chambre de l'Agriculture de l'Isère	-
Claude GABELLE	Représentant de SFEN Alpes	-
Pascal JALLON	Président du Conseil Départemental de l'ordre des médecins de l'Isère	Dr CAUSSE
Marie-Claire PERRIN	Déléguée syndicale FO	
Laurent ROSETTE	Président de l'association ARSEC	-

Prénom-nom	Organisme et qualité	Représenté(e) par	Émargement
Sébastien DOUCET	GINGER DELEO – Directeur de projet en sûreté nucléaire – appui au secrétariat de la CLI de Creys-Malville	-	
Fabrice DUFOUR	ASN – Adjoint au chef de division	-	
Alexandra LIN	ASN – Inspectrice	-	
Mathieu PONNET	Directeur du site EDF de Creys-Malville	-	
Jean-François SAUVAGE	SFEN Rhône - Ain - Loire	-	
Jean-Félix SOULA	Responsable communication Centrale de Creys-Malville	-	

## 1- Accueil de la Présidente et validation du CR de la dernière CLI

*Madame Annick MERLE – Présidente de la CLI*

Madame Annick MERLE salue les membres pour leur présence. Elle est très heureuse de les accueillir pour cette réunion qui, malgré les gestes barrière, leur permet de se retrouver physiquement. D'autres réunions se sont tenues en visioconférence, mais le fait de se voir reste un point notable suite à cette année 2020 très particulière, voire singulière.

Elle remercie Monsieur PONNET pour son accueil et la mise à disposition de cette salle. Ils ont en effet beaucoup travaillé sur le sujet et ont aujourd'hui la chance d'avoir une salle totalement adaptée qui va permettre de respecter les gestes barrière. Ce moment va ainsi permettre de tenir des présentations et des échanges de qualité dans le respect des gestes barrières.

Elle souhaite excuser :

- Madame la Députée, Cendra MOTIN, représentée par Mme LEGODEC,
- Madame BAUDE, vice-présidente du conseil départemental de l'Ain,
- Madame Viviane VAUDRAY, conseillère départementale du canton de Lagnieu,
- Madame Annie POURTIER et Monsieur Olivier BONNARD, conseillers départementaux,
- Monsieur François PAYEBIEN sous-préfet de Belley,
- Monsieur Éric FOURNIER, président de l'association ATMO Rhône-Alpes.

Elle salue les collègues élus qui ont répondu présents à la convocation de cette réunion plénière.

Madame Annick MERLE présente l'ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la dernière réunion plénière du 15 octobre 2020,
- Actualité du site 2020 et perspectives 2021,
- Actualité sur le projet de parc photovoltaïque du site de Creys,
- Bilan ASN des inspections 2020,
- Questions diverses.

Les membres n'ayant aucune remarque sur le compte-rendu du 15 octobre 2020, Madame Annick MERLE le porte à l'approbation.

***Le compte-rendu de la réunion plénière du 15 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.***

## 2- Actualités du site 2020 et perspectives 2021

### *Madame Ariane PONT – Secrétariat de la CLI Isère*

Madame Ariane PONT informe les membres présents de la mise à disposition de plusieurs documents en fond de salle. Ce sont des lettres d'informations de l'IRSN qu'elle a reçues au secrétariat de la CLI et l'une d'entre elles porte sur les 10 ans de Fukushima. Si toutefois il n'y avait pas assez de documents, elle précise qu'elle pourra en commander de nouveau.

De plus, elle met à la disposition un petit flyer édité par l'ANCCLI qui vise à présenter ce qu'est une CLI, le nucléaire, les acteurs, leur rôle, etc. Ce flyer peut être une bonne chose pour communiquer sur ce qu'est la CLI.

Enfin, les temps l'exigeant, elle met à disposition des masques donnés par l'ANCCLI. Elle invite chacun à ne pas hésiter à en prendre puisqu'elle a encore du stock. Ces derniers sont estampillés « ANCCLI ».

### *Monsieur Mathieu PONNET – EDF*

Monsieur Mathieu PONNET remercie Madame PONT ainsi que Madame MERLE. Il souhaite la bienvenue à chacun des membres présents sur le site de Creys-Malville. Il est très heureux de les accueillir physiquement, cela change des audioconférences. Il accueille son directeur, Monsieur Franck FAHY pour la première fois. Ce dernier a rejoint la DP2D au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et n'avait pas encore eu l'occasion de participer à la CLI. Pour rappel, Monsieur Franck FAHY est directeur de plusieurs projets dont celui de Creys-Malville, mais aussi Brennilis et très prochainement la BCOT (Base Chaude Opérationnelle du Tricastin) qui va basculer dans le giron de la DP2D au 1<sup>er</sup> juillet pour être démantelée.

M. PONNET va présenter les actualités du site sur 2020 et les perspectives pour 2021 (*Cf. Diapositive 1*) :

- Principales activités 2020,
- Objectif 2021 : retrait du Grand Bouchon Tournant (GBT) et mise en place de la « Structure de Confinement Tournante » (SCOT),
- 1<sup>ère</sup> vidange de la cuve prévue cet été,
- Le 16/04/21 – Déclaration d'un Evènement Significatif Environnement (ESE),
- Avancée du projet photovoltaïque de Creys-Malville.

Pour rappel, en 2019, EDF a ouvert la cuve du réacteur de Superphénix pour extraire le Bouchon Couvercle Cœur (BCC) et le Petit Bouchon Tournant (PBT) (chacun de 200 tonnes environ). Ces deux éléments sont actuellement en traitement et découpe, et cette année, ce sera au tour du GBT de 540 tonnes. Ces opérations avancent correctement.

Le chantier D2 a été confié à un partenaire en charge de la découpe des deux premiers bouchons.

Le chantier D4 a, lui, été confié à leur partenaire Framatome qui est en charge de la découpe du GBT, mais aussi de tous les internes de cuve de Creys-Malville sur les 5 prochaines années.

En termes de planning, sur la découpe des deux premiers bouchons, il y a eu une phase d'aménagement. Pour cette phase, deux ateliers ont été construits pour les traiter :

- Un atelier permettant la découpe en télé opéré pour les matières activées,
- Un autre atelier a quant à lui permis de retirer la protection thermique présente sous l'un des bouchons.

Le PBT est aujourd'hui dé calorifugé, c'est-à-dire que toute la partie isolante thermiquement du bouchon a été enlevée et est en attente d'évacuation. Le BCC est également en pleine découpe télé opérée.

Sur le chantier D4, il y a une grosse phase d'aménagement puisque les ateliers de découpe des internes de cuve doivent être construits. Pour ce faire, EDF réutilise des locaux du site de Creys-Malville pour les réaménager en atelier dans lequel il y aura l'outillage (en télé opéré) qui permettra de découper de la matière irradiante à distance. Il y aura deux autres aménagements dont un local sur lequel sera totalement reconstruite une ventilation et un second sur lequel sera traité le GBT, en particulier la protection thermique sous le bouchon.

En parallèle, EDF a aussi un autre chantier important, celui du démantèlement des réservoirs sodium, 3 grands réservoirs contenaient le sodium primaire de Creys-Malville. Une première phase va consister au retrait du sodium, puis les opérations de découpe pourront avoir lieu.

En termes d'exploitation et de maintenance, qui occupent la majorité du temps de l'équipe d'EDF Creys-Malville, 2 jalons ont été atteints sur 2020 :

- La rénovation totale de l'un des diesels de secours qui était reparti chez le constructeur pour être remis à neuf,
- Le remplacement d'une pompe de secours qui est aujourd'hui opérationnelle.

#### Démantèlement du Bouchon Couvercle Cœur (BCC) (Cf. page 5) :

Le BCC a été extrait en mai 2019 (première ouverture de la cuve) pour être mis dans un atelier construit spécialement pour traiter ce bouchon. Cet atelier est doté d'une protection biologique en béton qui permet de protéger les opérateurs du rayonnement lié à la partie inférieure qui est activée. La découpe se fait grâce à un bras télé opéré issu de l'industrie et qui a été nucléarisé pour faire ces opérations.

Sur chacun des chantiers, M. PONNET a fait un point sur les déchets qui ont été / seront produits. En l'occurrence, sur les 2 bouchons, il y aura environ 448 tonnes de déchets :

- La majorité (364 tonnes) sont des déchets de très faible activité qui partiront au CIREs à l'ANDRA,
- 80 tonnes partiront chez la filiale appelée Cyclife France qui possède un four de fusion pour fondre les déchets radioactifs et les recycler,
- Les 4 tonnes restantes correspondent à la partie inférieure du bouchon. Cette partie est fortement activée, elle passe ainsi dans la catégorie des déchets à Faible Activité – Moyenne Activité (FAMA).

Cette année, EDF produira, sur ces 448 tonnes, 35 tonnes puisqu'EDF s'attelle à découper la partie basse activée (en télé opéré) afin de pouvoir ensuite réaliser les opérations manuellement.

Afin d'imager les propos qui viennent d'être énoncés, EDF a préparé un petit film (De 10:55 à 12:42 Animation découpe du BCC ).

EDF est toujours en phase de télé opération, soit de découpe de la partie inférieure des bouchons, et au fur et à mesure que cette partie activée sera retirée, ils vont se retrouver sur une partie à très faible activité. Les opérateurs pourront entrer dans l'atelier en août 2021 pour procéder à la découpe manuelle, ce qui va fortement accélérer le planning de ce chantier.

À propos du démantèlement du GBT et du terme source (D4), avec le partenaire Framatome, le chantier est beaucoup plus conséquent et va s'étaler sur 4-5 ans. Une des premières opérations consiste à préparer tous les ateliers :

- Réaménagement du local existant pour faire des cellules blindées et découpe des internes,
- Des ateliers sont en train d'être construits pour le retrait du calorifuge du GBT.

Le GBT pèse 540 tonnes, il est donc trop lourd pour être extrait en une seule pièce. C'est pourquoi il sera découpé in situ en 3 parties. Pour ce faire, un atelier sera posé sur ce bouchon et ce dernier sera découpé de manière mécanique à l'aide de scies. Cela produira 1 520 tonnes de déchets dont la grande majorité partira à Cyclife au four de fusion, une partie des internes fortement activés ira au CSA à l'ANDRA et une autre partie ira à ICEDA en attendant leur décroissance et à terme, ils finiront également au CSA.

#### Chantier des réservoirs de sodium (Cf. page 7) :

Il s'agit de 3 gros réservoirs de 80 tonnes chacun, de 17 mètres de haut et de 7 mètres de diamètre. Ce chantier est très particulier et assez innovant puisque la découpe se fera du bas vers le haut (des fenêtres seront découpées dans la bache, des vérins seront mis en place, la bache va être soulevée ce qui permettra de « grignoter » la partie basse, ensuite, petit à petit, ils vont la descendre avec des vérins pour la « grignoter » du bas vers le haut). Aujourd'hui, EDF est en train de démanteler la bache centrale pour faire de la place dans le local pour les suivantes et pour le moment, ils en sont à la moitié.

Cela représentera 520 tonnes de déchets TFA, dont 160 tonnes pour la première bache dont le démantèlement devrait se terminer cette année avant d'attaquer les 2 autres.

Un court film est proposé pour illustrer cette procédure. (De 16:15 à 17:50 - Animation bache RAS )

Objectif 2021 : retrait du GBT et mise en place de la « Structure de Confinement Tournante » (SCOT) (Cf. page 8) :

M. PONNET ne va pas revenir en détail sur tout ce qui a été fait en 2021, et pour autant, EDF a un objectif qui va mobiliser l'ensemble des personnels, en particulier sur le chantier du démantèlement des internes. Comme il l'a indiqué précédemment, EDF va procéder à la découpe du GBT en 3 morceaux. Pour ce faire, il y a tout un travail de préparation et de mise en place de plateformes pour le démantèlement du morceau du GBT et en parallèle, la machine SCOT (Structure de Confinement Tournante) est préparée. Il s'agit d'un bouchon qui va venir en lieu et place du GBT qui permettra d'assurer le confinement vis-à-vis du réacteur. Cette structure fait 15 mètres de long et plus de 8 mètres de haut. Il y a 3 étages et les opérateurs pourront aller travailler à l'intérieur pour récupérer les internes. C'est une frappe chirurgicale, il faut qu'au mois de décembre EDF et ses partenaires soient prêts, donc d'une part avoir terminé la découpe du GBT et d'autre part avoir fini le montage du SCOT, pour pouvoir sous 3 jours extraire le GBT et poser la machine de confinement. Toutes les équipes sont ainsi mobilisées sur ce jalon pour avancer sur cette opération.

Première vidange de la cuve (Cf. page 9) :

L'autre jalon qui occupe beaucoup EDF est la vidange de la cuve de Superphénix. Elle a été mise en eau en 2017 avec 2 300 m<sup>3</sup> d'eau, après avoir traité les 5 000 m<sup>3</sup> de sodium présents dans la cuve. Pour accéder aux internes, il est prévu de faire une première vidange à l'été 2021 de 1 000 m<sup>3</sup>, ce qui représente un traitement de 180 m<sup>3</sup>/semaine. Une seconde vidange est prévue en décembre 2022, cette dernière permettra d'accéder à la seconde partie des internes.

L'année dernière, EDF s'est préparé à rénover tous ses circuits de traitement d'eau, de vidange de la cuve, de collecte dans les bâches. Tout le système va être rénové en vue de ces opérations. Un film est diffusé pour illustrer ce point.

**Atelier de maintenance**  
Toutes les parties internes fortement activées seront traitées dans l'atelier en télé opération.

Evènement Significatif Environnemental (ESE) du 15/04/2021 (Cf. page 10) :

Monsieur Mathieu PONNET souhaite désormais dire quelques mots sur l'évènement qui a été déclaré et pour lequel tous les membres de la CLI ont été informés. Il s'agissait d'un problème rencontré sur une station d'épuration d'eaux domestiques EDF en a 7 de la sorte sur le site. Ce sont des ouvrages enterrés, des petites stations de traitement d'effluents qui collectent les eaux sanitaires issues des bâtiments administratifs (eaux usées, eaux des toilettes, etc.). Ces eaux arrivent dans des bassins en béton qui sont un peu vieillissants puisqu'ils datent de la construction de la centrale. Le site dispose de 3 bassins de collecte aérateurs et clarificateurs pour traiter ces eaux sanitaires n'ayant aucune radioactivité, évidemment. Un problème est survenu sur ce bassin clarificateur qui visiblement a fui et a induit des débordements de boues et d'effluents à l'extérieur. Les équipes se sont rendu compte de cette problématique grâce aux surveillances faites sur ces bassins. En effet, un niveau bas a été détecté, laissant présager d'une fuite. Donc, des boues ont certainement été déversées en fond d'ouvrage. Immédiatement, l'installation d'épuration a été arrêtée et isolée complètement. Des dispositions provisoires ont été mises en place et un Evènement Significatif Environnemental (ESE) a été déclaré à l'ASN. Enfin, très rapidement, EDF a procédé à sa vidange complète et son nettoyage. Maintenant, il s'agira de procéder à une phase d'expertise afin d'observer l'état des bassins (fissures éventuelles...). En parallèle, la surveillance de la nappe a été renforcée puisque tout autour du site, les piézomètres donnent la possibilité d'aller chercher les effluents pour mesurer si ces boues organiques auraient marqué ou non la nappe. Pour le moment, la direction ne dispose pas d'information supplémentaire à ce sujet.

Parc Photovoltaïque (Cf. page 13) :

EDF Energie Renouvelable avance sur ce projet. La décision de développer le parc photovoltaïque sur le site de Creys-Malville a été prise en 2007 et prendra une partie du foncier à hauteur d'environ 10 hectares pour créer une centrale capable d'alimenter 5 000 personnes en électricité. Le processus est désormais très avancé, puisqu'il en est à la fin de la phase d'étude, de développement, de l'administratif, d'enquête publique et de permis de construire. Il y a eu un appel d'offres de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) et le projet d'EDF Energies Renouvelables a été sélectionné. Ainsi, tout est ouvert pour réaliser ce parc photovoltaïque. Les travaux sont en cours de préparation et dureront environ 9 mois avant de passer à l'exploitation (Cf. pages 14 et 15). Après l'été, ils commenceront à préparer le terrain. Il y aura plusieurs phases : défrichage, terrassement, mise en place des réseaux, pose des structures, pose des onduleurs, montage des panneaux photovoltaïque et enfin, le raccordement réseau. Aujourd'hui, le planning prévoit une fin de travaux à mi 2022.

M. PONNET remercie les membres présents pour leur attention et se tient à disposition pour toutes questions éventuelles.

**Docteur CAUSSE – Ordre des médecins de l'Isère**  
**Le Docteur CAUSSE entend beaucoup parler de déchets nucléaires. Il se demande si au vu de l'âge de la construction, il n'y aurait pas aussi de l'amiante dans les installations de Creys.**

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET confirme la présence d'amiante sur les installations. Il y a d'ailleurs des phases préalables de désamiantage sur les chantiers. On trouve de l'amiante dans les calorifuges notamment, etc. Il n'y en a pas partout, mais il y a des endroits où la présence est bien identifiée. Cette année va débuter le défibrage des générateurs de vapeur (GV) et là, ils sont sur des chantiers amiante sous-section 3. C'est finalement assez classique et ils vont désamianter complètement les GV avant d'attaquer le démantèlement. C'est le nerf de la guerre de la déconstruction, il y a de l'amiante, mais EDF maîtrise totalement ces chantiers amiante qui sont des préalables au démantèlement des circuits.

**Docteur CAUSSE – Ordre des médecins de l'Isère**  
**Le Docteur CAUSSE explique qu'en tant que médecin, il s'inquiète de ce type de problème.**

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET comprend et indique que depuis toujours, les chantiers amiante en phase préalable sont bien étudiés et maîtrisés, c'est le cœur de leur métier. Il ajoute que le Docteur CAUSSE a raison, ils parlent beaucoup des circuits contaminés, contaminants des déchets radioactifs, mais ils savent faire aussi tout ce qui concerne les chantiers de désamiantage qui sont toujours un préalable. Sur les GV, deux opérateurs vont intervenir en parallèle et ils sont partis sur 1 an et demi voire 2 ans de chantier de désamiantage.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**  
**Monsieur Yves FRANCOIS se présente comme étant représentant de la Chambre de l'Agriculture de l'Isère, donc un voisin assez proche. Il a plusieurs questions.**

**Sur la première partie de la présentation, Monsieur PONNET a parlé d'un certain nombre de tonnages de déchets fortement radioactifs qui devraient être traités, mais il n'a pas compris par quel mode. Il aimerait de ce fait avoir un peu plus d'informations sur la manière dont EDF traite cela puisque l'objectif reste de réduire la radioactivité et il ignore comment cela est possible. Monsieur PONNET a parlé de four à fusion et il aimerait avoir une première réponse sur ce point et ensuite, il posera d'autres questions.**

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET va donc faire un point sur les déchets. Aujourd'hui, tous les déchets de démantèlement ont une filière d'élimination. C'est toujours un peu complexe puisqu'elles sont assez nombreuses, mais en somme, il y a les Très Faible Activité (TFA) où c'est plus de 90 % des déchets produits. Il y a ensuite les déchets de Faible et Moyenne Activité (FA-MA), il parle ici des internes de la cuve du réacteur et en masse, cela représente très peu de choses. Ces déchets sont pris en charge par l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) qui est responsable du stockage de ces déchets. Selon la dangerosité du déchet, le conditionnement est évalué. Les déchets FA-MA par exemple vont dans des caissons 5 m<sup>3</sup> qui sont étanches. EDF devra les découper au bon format et réaliser leur dossier d'acceptation, les conditionner conformément à ce qui avait été convenu avec l'ANDRA et ensuite, cette dernière autorise EDF à les renvoyer pour qu'elle puisse en faire le stockage. Les déchets FA-MA sont entreposés dans des ouvrages bétonnés à l'ANDRA et sont mis sous surveillance. Ensuite, il y aura une phase de décroissance sur plusieurs années.

Effectivement, EDF a d'autres déchets qui entrent dans la catégorie Très Faible Activité : ceux-ci pourront être envoyés à leur filiale appelée Cyclife France qui a un four à fusion pour fondre les déchets métalliques radioactifs et un four d'incinération pour réduire le volume des déchets combustibles. Les déchets métalliques sont ensuite recyclés généralement pour faire des protections thermiques réutilisées dans les

centrales. Les déchets combustibles, c'est-à-dire toutes les combinaisons, les sur chaussures portées par les équipes passent au four incinérateur. Il y a aussi une installation de la DP2D appelée ICEDA (Installation de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Activés) située à Bugey qui est en cours de mise en service. Il s'agit d'une installation en attente du stockage profond de l'ANDRA. Il est possible d'envoyer dans des containers « R73 » les parties les plus actives de la cuve de Superphénix pour être conditionnés dans des emballages de transport spécifiques qui vont ensuite être livrés chez ICEDA dans des containers spécifiques.

Ainsi, tous les déchets issus du démantèlement ont une filière et leur métier est de répondre à la filière, d'avoir les autorisations et ensuite de les expédier.

### Question 3

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**  
**Monsieur Yves FRANCOIS a entendu le sujet relatif à la vidange de la cuve, il se demande quelle est la destination finale de l'eau de vidange.**

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET précise que l'eau va dans des réservoirs d'EDF, ensuite elle est filtrée et caractérisée. Vis-à-vis des autorisations de rejet, EDF vérifie si elle est bien sous les limites et lorsque les limites de rejet sont conformes, l'eau est rejetée dans le Rhône.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**

Monsieur Yves FRANCOIS suppose que cette eau est radioactive.

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET explique qu'elle est faiblement radioactive dans le réacteur et ensuite, elle est filtrée, mesurée et caractérisée.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**

Monsieur Yves FRANCOIS en déduit qu'EDF attend la décroissance radioactive avant de la rejeter.

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET déclare qu'il s'agit d'un traitement par filtration classique qui permet d'atteindre des limites suffisamment basses pour atteindre les limites de rejet imposées.

### Question 4

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**  
**Monsieur Yves FRANCOIS se demande si la STEP (Station d'Épuration des eaux usées) où il y a eu l'accident est bien en aval de la prise d'eau de la commune.**

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET explique que l'eau potable alimente toute l'installation classiquement comme n'importe quel particulier. Il précise qu'il parlait des eaux usées, des eaux sanitaires.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**

Monsieur Yves FRANCOIS avait bien compris, mais il souhaitait simplement parler du positionnement. Il suppose que la STEP est située en aval de la prise d'eau.

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET acquiesce.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**

Monsieur Yves FRANCOIS souhaitait simplement être sûr d'avoir bien compris puisque cela signifie qu'en termes de pollution, il y a moins de risque de polluer de cette manière que si la STEP était située de l'autre côté.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**

**Monsieur Yves FRANCOIS a une question à propos de l'installation photovoltaïque. C'est une bonne initiative, mais il s'interroge sur la provenance des panneaux. Il rappelle qu'il y a un producteur pas très loin, c'est pourquoi il souhaiterait savoir chez qui les gens qui construisent l'installation se sont fournis.**

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET ne souhaite pas parler à la place de ses collègues, mais sait qu'ils ont plusieurs fournisseurs de panneaux dont une des filiales est Photowatt (filiale EDF). Pour autant, s'il y a un besoin de précisions sur le sujet, le chef de projet en question serait ravi de donner des précisions. Toutefois, il faut préciser que les fournisseurs de panneaux sont finalement peu nombreux sur le marché.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**

**Monsieur Yves FRANCOIS indique que sa dernière question est liée à un évènement récent. Au croisement de la D14 et de la route du Chancillon, ses collègues agriculteurs se sont rendu compte que des travaux avaient été faits sans que personne ne soit prévenu. S'il a bien compris, l'objectif de ces travaux est de mettre un poste transformateur et il se demande si ce dernier est lié à l'installation photovoltaïque ou non. Il suppose que c'est le cas puisqu'ils souhaitent relier la ligne qui viendrait de la centrale.**

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET confirme qu'un transformateur va être posé, mais assure que les travaux n'ont rien à voir avec l'installation photovoltaïque. Pour lui, ce sont des travaux faits sur le réseau indépendant qui doivent être en lien avec le poste RTE, mais ils n'ont rien à voir avec le photovoltaïque.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**

Monsieur Yves FRANCOIS se permet de poser cette question puisque lui et ses collègues agriculteurs n'ont pas été prévenus de ces travaux, ils ont découvert cela hier. Surtout, les installateurs positionnent cela juste au-dessus d'une canalisation servant pour l'irrigation. L'eau et l'électricité ne font pas bon ménage et s'il y a une fuite... Il pense qu'il aurait fallu qu'il y ait une concertation avant puisque désormais, ils se retrouvent dans une situation qu'il qualifie de bizarre. Il souhaitait signaler cette situation, les agriculteurs impliqués ont d'ailleurs prévenu le chef des travaux puisqu'hier, les ouvriers n'étaient pas au courant. De plus, le chef de ces travaux était tout aussi surpris de ne pas avoir été tenu informé par la Mairie. Il demeure très prudent dans ses affirmations, mais il pense qu'il faudrait avancer sur ce sujet pour que la situation ne persiste pas.

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET se demande s'il s'agit bien du chemin d'accès à la centrale.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**

Monsieur Yves FRANCOIS précise qu'il y a la D14 et le chemin du Chancillon, c'est un chemin communal.

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET n'est pas certain qu'ils parlent des mêmes travaux.

**Monsieur Yves FRANCOIS – Chambre de l'Agriculture de l'Isère**

Monsieur Yves FRANCOIS a soumis cette question afin de savoir si ces travaux étaient liés au photovoltaïque ou non.

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET prend note de la question et préparera une communication dès qu'il aura des réponses.



### 3- Bilan des inspections 2020 réalisées sur le site de Creys-Malville

**Madame Alexandra LIN – ASN**

Madame Alexandra LIN salue les membres présents et se présente comme étant l'inspectrice en charge du suivi du site de Creys-Malville. Elle expose un bilan de l'année 2020 sur les différentes inspections qui ont été réalisées (**Cf. Présentation Powerpoint**).

5 inspections ont été réalisées en 2020 (Cf. page 2) :

- En janvier : une inspection concernant le respect des engagements qui ont été pris par le site,
- En juillet : une inspection qui faisait suite à un évènement significatif sur le bâtiment réacteur,
- En septembre : une inspection concernant la prévention des pollutions,
- En octobre : une inspection afin de voir l'avancée des travaux de démantèlement,
- En décembre : une visite générale de façon inopinée sur le bâtiment de l'APEC.

Le déroulement des inspections (Cf. page 3) :

Globalement, des équipes d'inspecteurs se rendent sur le site une journée, afin de pouvoir contrôler des thèmes spécifiques. L'ASN a souligné une très bonne implication des équipes du site de Creys-Malville à la fois dans la préparation de ces inspections (préparation des documents nécessaires) et lors de l'inspection en elle-même (répondre aux différentes questions, faciliter l'accès aux installations). L'ASN a également noté la grande disponibilité de tous les interlocuteurs rencontrés dans le cadre des missions de contrôle.

Les points appréciés positivement (Cf. page 4) :

L'ASN a remarqué que les deux INB, à savoir Superphénix et l'APEC sont propres, que ce soit en termes radiologiques ou au niveau des différents déchets présents. L'année 2020 a été assez particulière pour le site avec l'arrêt lors du premier confinement de l'activité de démantèlement. L'ASN a bien noté la bonne reprise de ces travaux ainsi que l'avancement des différentes opérations. Enfin, ils ont noté une bonne rigueur de l'exploitation générale avec un faible nombre d'évènements significatifs sur l'année.

Les points devant faire l'objet d'attention (Cf. page 5) :

Quelques points ont, lors des visites d'inspection, fait l'objet d'attention :

- La gestion des écarts au site : pour l'ASN, le processus est à renforcer,
- Concernant la documentation entre les différentes procédures sur le site : beaucoup de documents sont applicables sur le site de Creys-Malville et l'ASN a parfois noté que certains d'entre eux étaient mis à jour quand d'autres non, ce qui pouvait amener à quelques petites confusions (exemple : sur des consignes présentes pour les opérateurs, pour le Plan d'Urgence Interne [*il y a eu un évènement l'année dernière*], etc.),
- Le dernier point faisant l'objet d'attention pour l'ASN concerne l'organisation d'EDF pour la gestion de crise, c'est la raison pour laquelle l'ASN avait fait une inspection en 2020 sur le sujet.

Engagements et réponses (Cf. page 6) :

Pour terminer, à l'issue de ces inspections d'une journée, souvent, une lettre publique est rédigée et l'exploitant doit y répondre et prendre des engagements.

Globalement, la qualité des réponses fournies est jugée satisfaisante. Ainsi, l'ASN n'a pas utilisé de réécarter les engagements. Les délais de réponses de l'exploitant sont toujours très bien tenus. Finalement, vis-à-vis des engagements pris par le site, l'ASN note que ces derniers sont attentivement suivis et dans le cas où il y aurait des reports, notamment dus au contexte particulier, ces engagements sont signalés à l'ASN puis ensuite sont suivis mensuellement en faisant des points réguliers afin de savoir si des engagements sont en retard ou non. En somme, l'ASN est satisfaite du suivi qui est fait.

Elle en a terminé avec sa présentation et est à l'écoute des éventuelles questions.

**Docteur CAUSSE – Ordre des médecins de l'Isère**  
**Le Docteur CAUSSE n'a pas très bien compris l'histoire du feu déclenché sur le site.**

**Monsieur Mathieu PONNET – EDF**

Monsieur Mathieu PONNET rappelle qu'il y a eu un incendie le 30 juin 2020 dans le bâtiment réacteur, plus précisément dans le sas de décalorifugeage du PBT. La partie calorifuge située sous le bouchon doit être découpée et un projecteur situé dans la zone de chantier a présenté un défaut électrique. Il est tombé et cela a enflammé la gaine de ventilation qui était dans le sas de découpe. Très rapidement, les équipes de première intervention du site sont intervenues. Il précise que les opérateurs qui étaient présents dans le sas ont adopté les bons gestes et ont essayé d'éteindre ce départ d'incendie. Les équipes de première intervention ont également adopté les bons gestes pour le confiner et enfin, les secours sont arrivés. En une heure et demie, ce feu était éteint. En parallèle, le Plan d'Urgence Interne (PUI) a été lancé pour mobiliser l'ASN entre autres et gérer ce départ de feu. Globalement, il y a donc eu une bonne réaction de l'ensemble de toutes les équipes de secours qui ont maîtrisé le feu de manière assez classique sur un chantier, feu qui n'était pas lié à la technique de découpe, mais plutôt à un défaut électrique de matériel type projecteur. Toutes les fumées sont restées confinées dans le sas qui lui-même est situé dans le bâtiment réacteur. Il y a eu des mesures effectuées dans l'environnement par l'IRSN et un suivi très précis de l'ASN. Ces mesures ont révélé qu'il n'y avait eu aucun rejet en terme environnemental.

#### **4- Questions diverses**

**Annick MERLE – Présidente de la CLI**

Madame Annick MERLE demande si quelqu'un souhaite poser des questions ou aborder d'éventuels sujets.

Puisqu'il n'y a aucune demande particulière, elle propose de clore cette réunion plénière.

Elle remercie une nouvelle fois la présence de chacun et donne rendez-vous à la prochaine réunion.

Annick Merle



Présidente de la CLI